



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO SAS au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 30/10/2024

L.C.R.

Echéance le : 30/11/2024

Magasinier :

CS/SB

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page :1/1

TVA : FR12902550565

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4837062	0165285			Zone Expedition : 03			5576538

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5576538 DU 30/10/2024 **							
RENAULT CLIO III 1.5 dCi - 227BDC34							
COMMENTAIRE R.A. : RENAULT CLIO III 1.5 dCi - 227BDC34							
NUMERO DE COMMANDE :							
E:KIT DISTRIB + PPE AM	1689635180 C25E07	1,00	4	174,27	40,00	104,56	104,56
PAPR.			4		10,00		-10,46
I:PLAQUETTES FREIN AV AM	FMO573125J E01B04	1,00	4	61,41	50,00	30,70	30,70
I:JEU 2 DISQUES FREIN AV AM	FMO562268JC E05R05	1,00	4	160,33	50,00	80,16	80,16
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 204,96							
CHER CLIENT							
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.							
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS							
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.							
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT							

Total hors taxe		Montants T.V.A.		Total T.T.C
PI : 204,96		acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration		245,95
MO : 0,00	204,96			
DIV : 0,00	40,99			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4837062	0165285	5576538
Echéance le :	30/11/2024	
30/10/2024		245,95



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.